

**Discours d'Angélique DELAHAYE, Présidente de la FNPL  
Prononcé au nom des Producteurs de Légumes de France.**

Monsieur le Ministre,

Jusqu'au dernier moment, je me suis interrogée sur le ton de mon intervention : colère, abattement, espoir, révolte...

Mais sur le contenu, je n'ai eu aucune hésitation.

A Toulouse puis à Lille nous avons été positifs et constructifs.

J'espérais que nous pourrions découvrir que nous avions une volonté commune vraie et des actes concrets en faveur de l'adaptation et du développement des exploitations légumières de France.

Ces 40.000 exploitations, 200 000 emplois, vous avez leurs représentants devant vous, issus de l'ensemble des régions de France – de Haute-Garonne et du Sud-Ouest bien sûr, d'Aquitaine et Midi-Pyrénées – de l'Est – de Bretagne et de Normandie – de Provence, du Roussillon, de Rhône-alpes – d'Ile-de-France et du Nord – Pas de Calais; et bien sûr de la région du Val de Loire .

A la tête d'entreprises de toute taille, ils sont producteurs d'endives ou de plein champ, serristes ou maraîchers de ceinture verte.

Il est de coutume, à l'issue d'un congrès professionnel, d'offrir des produits de terroir à notre ministre.

Parce que nous voulons croire en l'avenir et que nous n'avons pas peur d'innover et de nous adapter, je vais vous offrir dès maintenant ce panier de légumes de France, beaux, bons, sains, proches de chez nous et représentant la diversité de nos produits et de nos entreprises, de nos régions, ainsi que de nos métiers.

Comme cela votre musette sera pleine, à vous de remplir la nôtre.

Dans ce panier de légumes, offert par les producteurs de légumes du Val de Loire au nom de tous leurs collègues de France, je pourrais y ajouter symboliquement des légumes de conserve, des pommes de terre et des semences potagères, fleurs coupées et bulbes, productions menacées par la réforme de la Pac et dont on ne sait dans quelle mesure ces productions, comme les nôtres, pourront encore remplir ce panier l'an prochain.

Monsieur le Ministre, la situation des Légumes de France est sérieuse, je dirais même grave, voire désespérée, tout autant que leurs enjeux pour notre pays, en terme d'emplois, de territoires, de santé publique.

C'était déjà pour cela, que nous avons repris à notre compte la demande d'audit de la filière faite par M. Bédier, Président de la Grande distribution.

Non pas pour justifier certaines pratiques ou l'approvisionnement du commerce auprès des moins-disant qualitatifs, sociaux, environnementaux, sanitaires.

Mais pour enfin décider d'une politique nationale et de filière où producteurs, commerçants, consommateurs, Etat et Société seraient gagnants.

Ce n'était pas un rapport de plus que nous demandions !  
La liste en est déjà assez longue.  
Je vais vous en épargner la litanie.

Tout y est , Monsieur le Ministre. Le puzzle est complet, il suffit de le reconstituer

A notre sens, un plan stratégique pour notre filière peut et doit être prêt rapidement !

A Toulouse puis à Lille, nous vous avons dit que : « Observer c'est bien, analyser pour Agir c'est mieux ! ». Le temps a passé, les problèmes se sont amplifiés.

Nous ne sommes adeptes ni de la méthode Coué, ni de la langue de bois ou du parapluie anti-prise de responsabilité, pas plus que nous ne souffrons d'autisme.  
Je vous fais grâce d'une relecture mot à mot de mon discours de Toulouse, repris à Lille.

**Au risque de me répéter encore une fois, nos entreprises, des PME, réparties sur tout le territoire, assurant l'insertion dans l'économie de nombreux salariés, fournissant des produits santé, dans un marché européen à forte concurrence, attendent un signal politique fort et concret de votre part.**

**Avant tout et en urgence, des mesures à prendre en faveur des entreprises** avec pour objectif de redonner de la trésorerie aux entreprises pour passer le cap de 2004.

- Annuité blanche (report en fin de tableau de l'annuité 2004, avec prise en charge du coût financier) ;
- Compensation du différentiel de coût de la main-d'œuvre, lié à la législation nationale – 4 euros par heure - (prise en charge des cotisations patronales dues pour 2004) ;
- Remboursement des remises, rabais et ristournes, prélevés illégalement par la grande distribution et du commerce de gros., soit plus du double des budgets annuels des organismes interprofessionnels de la filière (Oniflhor, Interfel, Ctifl) ;
- Détaxation de l'énergie, fuel et gaz, (cf. marins pêcheurs et industrie sidérurgique) ; Vous avez aussi, Monsieur le Ministre, la capacité à intervenir auprès de GDF qui doit accompagner la profession.
- Mise en place de prêts de campagne à taux zéro.

**Deux solutions s'offraient à vous à Toulouse comme à Lille :**

- Puisque vous n'avez pas annoncé le désengagement de l'Etat et un plan de cessation d'activité ;
- Nous considérons que le Gouvernement a choisi le développement de la production des légumes de France, comme en Espagne ou en Allemagne, en mobilisant tous les moyens nécessaires et en recherchant le maximum d'efficacité.

Monsieur le Ministre, Agissez sans délai, mettez en place au nom du Gouvernement ces mesures d'urgence qu'attendent les représentants des producteurs de Légumes de France présents aujourd'hui. Montrez la voie.

Pour notre part, nous serons toujours à vos côtés dans toute démarche de progrès, dans tout projet dynamique en faveur de notre production, de notre filière, pour les consommateurs et la société française.

**Voilà, Monsieur le Ministre, le discours que je vous ai tenu à Toulouse, le 15 Novembre 2002 , puis à Lille, le 28 novembre 2003 !!!**

12 mois, 24 mois plus tard, qu'y a-t-il de changé, qu'y a-t-il d'engagé, qu'y a-t-il de construit, de mis en place ???

**Quelles sont selon vous les raisons des crises successives mais distinctes, rencontrées depuis près de 12 mois dans le secteur des légumes ?**

• **Nous avons établi une liste non exhaustive des causes conjuguées :**

- Conséquences de la canicule de l'été 2003 sur les calendriers de production,
- Climat très variable peu favorable à la consommation,
- L'évolution générale peu dynamique de la consommation de produits alimentaires,
- Une mise en valeur insuffisante des produits en rayon,
- Une ambiance commerciale morose,
- Des prix de détail qui ont été, à certains moments, des freins à la consommation,
- Un blocage pendant deux ans de FCD sur tout accord interprofessionnel sur la promotion,
- La généralisation des remises, rabais et ristournes sans contrepartie réelle, qui minore la capacité d'investissement et donc d'adaptation des entreprises ;
- La déstabilisation des marchés par la pratique des prix après vente notamment dans le commerce de gros, facteur qui de plus gêne les démarches de valorisation et de segmentation, ou de contractualisation ;
- La pression de la distribution.
- La mise en concurrence des différentes origines par le commerce sur le seul critère du prix, l'aggravation des accords d'association avec le Maroc et demain avec la Turquie.
- L'absence de dispositifs d'anticipation et de gestion des crises,
- Des distorsions de concurrence intra-européennes liées au coût de la main d'œuvre et aux contraintes réglementaires (sanitaires, environnementales, sociales),

En 2003, la canicule et les aléas climatiques ont fait office de dispositif de gestion des marchés et ont permis de compenser le déficit des années précédentes !

N'y comptez pas pour 2005.

Et sur les dossiers de fond, vous continuez à fonctionner à l'envers mais les challenges restent les mêmes.

Pas ou peu de réponse concrète et efficace sur la gestion des risques sanitaires !

Les acquis de la réforme de la Pac qui préservait notre secteur le 26 juin, vrais acquis pour lesquels j'avais tenu à vous remercier très directement et personnellement, sont remis en cause 3 mois plus tard par d'obscures négociations, dont les Fruits, Légumes frais et transformés, Pommes de Terre et Semences potagères, voire l'horticulture font les frais... et nous avons sur les bras une réforme dont personne ne sait comment l'appliquer !

Le troc avec le Maroc de céréales contre des légumes, en particulier de tomates, s'est encore aggravé...Et demain, la Turquie ?

Les contrôles pleuvent toujours sur les organisations de producteurs. Le problème de la TVA ou celui des emballages dans les programmes opérationnels ne sont pas réglés.

Alors, me direz-vous, il y a l'audit ! Observer pour connaître, analyser pour comprendre, c'est bien, mais il faut aussi agir pour construire !

Mais devait-on attendre d'avoir tout compris dans le moindre détail ou pire, de faire un constat de faillite pour agir et réagir ?

Le plan que nous vous avons proposé, en cohérence avec les grands objectifs du Gouvernement, le voici à grands traits, sans ordre de priorité :

**⇒ Monsieur le Ministre de l'emploi rural, vous devez favoriser l'emploi, en nombre et en qualité.**

**⇒ Nous devons ensemble utiliser tous les leviers de la politique européenne (fonds structurels et OCM) au profit des projets professionnels nationaux et régionaux.**

**⇒ Vous devez nous aider, par une carte de producteur, à professionnaliser notre métier et à maîtriser les productions ainsi que l'encadrement des reconversions des secteurs liés à la réforme de la PAC.**

**⇒ Nous devons ensemble promouvoir la valorisation « Légumes de France » et « Tradition Maraîchère » (ceintures vertes) avec des produits de qualité, de proximité, de service.**

**⇒ Vous devez organiser une négociation équilibrée avec nos partenaires du sud (Maroc et déjà la Turquie...) ou de l'Est (PECO), afin que nous ne soyons une monnaie d'échange et sacrifiés à des intérêts « supérieurs ».**

**⇒ Vous devez maintenir un dispositif de gestion conjoncturelle des marchés, garant des efforts structurels engagés par la profession et les Pouvoirs Publics et appuyer sur une organisation efficace de la mise en marché des produits.**

Ce plan, Monsieur le Ministre, il faudra le mettre en œuvre dans un calendrier précis, progressif mais réel.

Dans l'immédiat, il y a des questions de fond, à traiter vite :

**- La première : Investir dans la production légumière française**, en accompagnant les projets professionnels c'est-à-dire en mettant à la disposition des entreprises et de la filière, les outils adaptés et en donnant les impulsions indispensables à la concrétisation de projets véritablement porteurs d'avenir. ( épargne de précaution, centre de formation et ressources humaines, valorisation des productions locales et organisation économique des ceintures vertes, organisation collective des produits et des mises en marché, dispositif de gestion des risques sanitaires, baisse des charges (énergie et main-d'œuvre) et compensation des distorsions de concurrence).

**- La seconde question : Exploiter à fond, de façon simple et pragmatique, les trois leviers européens**, à savoir :

1) L'anticipation et la gestion des crises de marché prévues à l'occasion des accords de Luxembourg – sur ce point nous vous ferons prochainement des propositions professionnelles en concertation avec Fédécom, Felcoop et la Fnpl ;

2) le deuxième pilier de la PAC ;

3) l'OCM dont l'intérêt peut être très vite remis en cause sous la pression de contrôles incessants et incohérents.

C'est à dire affirmer une priorité « Légumes de France », sans exclusions et sans se fermer de possibilités d'action.

- **La troisième question** à laquelle il vous faudra répondre concerne **l'équilibre des relations production/Commerce**, avec notamment la suppression effective, comme le permet la Loi, des remises, rabais et ristournes sans contreparties ce qui est le cas de toutes les ristournes actuelles qu'elles soient de référencement ou de logistique. -

- **La quatrième question concerne le traitement avec tout le sérieux nécessaire du risque sanitaire et économique** lié aux maladies et ravageurs des cultures, en augmentation proportionnelle à l'ouverture des frontières et au développement des échanges décidés au plan politique.

- **Et enfin la dernière concerne la suppression des distorsions de concurrence** mises en place par la réforme de la Pac et la régionalisation, le 29 septembre 2003. Nos collègues céréaliers partagent largement notre analyse et sont prêts à ce que nous trouvions des solutions ensemble, équitables et qui permettent de préserver nos filières.

Ce qui compte en Politique, c'est la vision, la capacité d'impulsion, le sens de l'action !

Mettre les mains dans le cambouis, ou plutôt dans la terre, on s'en charge !

La croissance et le développement, ça ne se trouve pas dans la quiétude et le confort, mais la réussite et la satisfaction du devoir accompli se trouvent dans l'inconfort des zones de turbulence et de la remise en question !

Ce qui compte c'est un horizon clair auquel accrocher le regard pour tracer le sillon !

Il ne s'agit pas d'exprimer des souhaits mais de définir des buts ! Et d'agir !

Pour nous, dans nos entreprises et notre filière, nous avons défini les grands objectifs, engagé des actions, parfois difficiles et remettant en cause le poids des habitudes et les idées du passé.

Dans nos entreprises, être le chef, c'est réussir en permettant à nos collaborateurs de réussir !

Pour nous, être Ministre, c'est réussir en permettant à nos entreprises et à notre filière de réussir !

Comme à Lille et à Toulouse, je vous propose **trois priorités** : les entreprises, les métiers et l'emploi, les produits :

**1) Pour les entreprises :**

- Réduire ou compenser les distorsions de concurrence,
- Appliquer les NRE en supprimant les ristournes,
- Renforcer en élargissant (à 80 % des producteurs) l'organisation économique de la production ; réformer pour cela l'OCM,
- Permettre aux entreprises de gérer leurs risques économiques en favorisant une véritable épargne de précaution, défiscalisée.

**2) Pour les métiers et l'emploi qu'il faut valoriser et « déprécier » :**

Cela passe d'abord par la réduction du coût horaire du travail et l'amélioration du revenu de l'ensemble des salariés des entreprises de production légumière.

3) **Pour les produits :**

A l'appui du projet de segmentation stratégique, renforcer les efforts de publi-promotion.

**Monsieur le Ministre, trois priorités mais une urgence :** permettre aux entreprises de passer le cap 2004 et pour cela apporter des réponses concrètes à la mesure des crises que nous traversons depuis presque 12 mois, par des mesures permettant le redémarrage des entreprises et ayant un impact sur leur trésorerie et l'allègement de leurs charges (main-d'œuvre, énergie).

Nous vous avons fait le 3 septembre dernier des propositions précises. Vous vous étiez engagés à nous répondre dans un délai court compte tenu de l'urgence. Nous attendons de vous aujourd'hui des réponses.

Ne nous répondez pas incompatibilité européenne, ne nous répondez pas commission Canivet. Nous attendons que vous soyez l'avocat des producteurs de légumes auprès du Gouvernement.

Voilà, Monsieur le Ministre, tout est dit depuis Toulouse, confirmé à Lille !

Alors, quelle politique, avec quels leviers d'action ? Hier, il était urgent de mettre en place un vrai plan d'action. Aujourd'hui, c'est un plan de sauvetage qu'il vous faut mettre en oeuvre.

Hier, un pas aurait suffi, aujourd'hui ce sont des bottes de 7 lieues qu'il vous faut chausser, demain, si vous attendez encore, ce sera le parcours du combattant.

A vous de jouer monsieur le Ministre, à vous d'agir et de réagir.

Je vous remercie de votre attention.